

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2023 - (N° 273)

AMENDEMENT

N ° I-CF1367

présenté par

M. Berta, Mme Mette, M. Kamardine, Mme Rilhac, M. Gumbs, Mme Le Peih, M. Pellerin,
Mme Thillaye, M. Fait, M. Turquois, M. Croizier, M. Isaac-Sibille et M. Daubié

ARTICLE 15:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.